



La première ressource des entreprises en santé du travail

VOTRE ASSOCIATION DE SANTÉ AU TRAVAIL AU SERVICE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES DES ENTREPRISES

Des compétences au service de la prévention primaire en entreprise

Edito...

Le passage obligé de notre système de cotisations par l'administration du travail en mode PER CAPITA a entraîné des modifications sensibles pour nos entreprises. Et nous a obligés à rester vigilants sur la gestion de nos comptes sur l'année 2018.

Néanmoins, le résultat comptable obtenu à fin 2018 est stable par rapport à l'année précédente et l'association a donc malgré ce changement réussi à équilibrer ses comptes.

Au 01 janvier 2019, le Conseil d'administration a décidé de baisser la cotisation forfaitaire de 10% pour la fixer à 94€ HT par salarié et par an.

Dans le même temps, t2st a élargit son offre de services en recrutant un ingénieur en ergonomie pour vous accompagner dans les aménagements de poste, en études ergonomiques ou sur les TMS... et en créant une cellule de maintien dans l'emploi (CME) dont l'objectif est le signalement précoce des situations d'arrêt de longue durée, fréquents ou des restrictions d'aptitude.

La CME, regroupant plusieurs compétences en santé au travail vise à éviter la désinsertion professionnelle.

L'emploi est devenu rare, sachons ensemble le conserver.

Béatrice JOURDE,



COMPTES DE RESULTAT au 31 Décembre 2018 en € HT			
RECETTES		CHARGES	
Production de services	3514903	Achats, charges externes	560840
Reprise, transferts de charges	141819	Impôts et taxes	119979
Autres produits	663	Salaires et traitements	1842451
		Charges sociales	797311
		Amortissements	110725
		Dotation/actif circulant	123421
		Autres charges	172
Résultat d'exploitation	102485		
Produits financiers	2786	Intérêts et charges	13
Résultat financier	2773		
Produits excep/op. gestion	154040	Charges excep/op. gestion	138548
		Impôt sur les bénéfices	8087
Bénéfice	112663		

BILAN au 31 Décembre 2018 en € HT			
ACTIF		PASSIF	
Immobilisations incorporelles	3335	Capitaux propres	
Immobilisations corporelles	141819	Réserve statutaire	1670318
terrains	663	Résultat période	112663
constructions	460813		
Inst.techn.mat.outils inclus	14085	Total capitaux	1782981
Autres immo corporelles	48037		
Autres participations	198		
Immobilisation financière	3932	Provisions pour charges	378971
Total actif immobilisé	820597		
Actif circulant			
Clients et comptes rattachés	940595	Dettes fournisseurs	75377
Autres créances	162403	Dettes fiscales	541199
Disponibilités	813036		
Charges constatées d'avance	44595	Autres dettes	2698
Total actif circulant	1960630	Total dettes	619275
Total ACTIF	2781227	Total PASSIF	27881227



Une équipe technique à votre disposition

L'équipe technique à t2st :

un ergonomiste, 3 ingénieurs en prévention, une technicienne en prévention, une psychologue du travail, des assistantes sociales et un formateur sécurité.

Ces personnes ne sont ni des médecins, ni des infirmiers, ni des contrôleurs mais travaillent sous la coordination des médecins du travail.

Leurs compétences s'exercent en entreprises de plusieurs façons :

En procédant à des **études de postes**. Lorsqu'un salarié a des difficultés sur son poste de travail, l'équipe technique peut intervenir pour tenter de trouver une solution adaptée au cas précis de ce salarié.

Par l'identification et **l'analyse des risques professionnels**, dans le cadre de la rédaction du **document unique d'évaluation des risques professionnels** (DUERP) et de la fiche d'entreprise.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels est un document que l'employeur a l'obligation de rédiger.

Ce document répertorie les risques professionnels et prévoit un plan d'action qui sera mis en place dans l'entreprise et réduira ses risques. t2st, via l'équipe technique peut vous accompagner dans cette rédaction.

La fiche d'entreprise est un document rédigé par l'équipe technique de votre service de santé au travail, il recense l'ensemble des risques professionnels liés à l'activité et propose à l'employeur des solutions permettant de supprimer ou de réduire ces risques. Ce document vous sera d'une précieuse aide lors de la rédaction de votre DUERP.

Par la réalisation de **mesures métrologiques** : mesures du niveau d'éclairement des postes de travail, du niveau de bruit, de la composition de l'atmosphère de travail (lorsque des produits chimiques sont utilisés), de l'efficacité d'une ventilation.

Par la réalisation **d'études ergonomiques**.

En formant les salariés sur tous « **les gestes qui sauvent** ».

Par la mise en place **d'atelier de communication** non violente. Il s'agit d'une méthode de dialogue permettant la résolution des conflits entre personnes en entreprise.

Par l'écoute et la recherche de solutions dans la **dimension sociale** du travail.

Toutes ces actions ont pour objectif d'aider l'entreprise à mettre en place une démarche de prévention des risques afin d'éviter la survenue d'accidents du travail ou de maladies professionnelles pouvant être dommageables pour l'entreprise financièrement et en raison de la perturbation de l'activité qu'ils engendrent.

Dans le cadre d'une démarche de prévention des risques professionnels avant même l'apparition de difficultés ou bien pour un problème précis de toute nature, n'hésitez pas à solliciter t2st.

Ces prestations sont déjà incluses dans vos cotisations.



t2st s'associe aux services de l'Occitanie dans une démarche inédite de sensibilisation des entreprises et des salariés sur les risques des Troubles Musculo Squelettiques (TMS)

Nous vous invitons à un « ESCAPE GAME »

Le mardi 05 novembre 2019 au centre commercial BALARUC le Vieux et à GIGEAN

Le mercredi 06 novembre 2019 à CLERMONT L HERAULT

Le jeudi 07 novembre 2019 au Parc Aquatechnique de SETE et à la zone des Eaux Blanches

Pour tous renseignements, contactez Fabien BOISSIER au 04.67.36.52.14 ou f.boissier@t2st.fr

Retrouvez-nous sur  SSTI Occitanie et  SSTI Occitanie »